

Sur motion de M. Jones (*Leeds et Grenville*), secondé par M. Scatcherd,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant les noms de toutes les personnes qui ont soumissionné pour des contrats pour la construction de quelque section du Chemin de Fer Intercolonial depuis le 19 Mai 1869, la somme brute mentionnée dans chaque soumission, le prix par mille et les sûretés offertes; aussi, les noms de toutes les personnes qui ont obtenu des contrats depuis la dite date, le montant brut et le prix par mille pour lesquels chaque contrat a été accordé, les sûretés données par chaque entrepreneur; aussi, la totalité de l'ouvrage fait par chaque entrepreneur depuis le 31 Décembre 1869, le progrès mensuel sur chaque section de chemin, la quantité totale de l'ouvrage fait, et la valeur à laquelle il peut être estimé; aussi, les noms de tous les ingénieurs, assistants-ingénieurs et employés qui ont été démis ou suspendus sur chaque section du chemin depuis le 31 Décembre 1869, la date de chaque démission ou suspension, le montant du salaire ou de l'allocation payable à chaque personne au moment de sa démission ou suspension; aussi, les noms de toutes les personnes qui ont été de quelque manière employées par les Commissaires sur chaque section depuis la date en dernier lieu mentionnée, et le montant de son salaire ou allocation; aussi, les noms de toutes les personnes maintenant employées par les Commissaires sur chaque section, et le montant du salaire ou de l'allocation payable à chacune, et la nature de son occupation ou emploi.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

M. Blake propose, secondé par M. Mackenzie, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance entre le Gouvernement du Canada et celui de Québec, et entre le Gouvernement du Canada et celui d'Ontario au sujet de l'arbitrage provincial et de la décision des arbitres, et copie de la dite décision, et un état approximatif des comptes, au 1er Février 1871, entre le Canada et chaque Province, basés sur cette décision.

M. Godin propose pour amendement, secondé par M. Pâquet, que tous les mots après les mots "et copie de la dite décision" soient biffés de l'adresse proposée, savoir: "et un état approximatif des comptes, au 1er Février 1871, entre le Canada et chaque Province, basés sur cette décision."

M. Fournier propose pour sous-amendement, secondé par M. Pozer, que les mots suivants leur soient substitués: "et représentant à Son Excellence que, dans l'opinion de cette Chambre, les deux arbitres nommés, l'un par le Gouvernement de la Puissance du Canada, et l'autre par celui de la Province d'Ontario, ayant entendu et jugé seuls les questions relatives au partage de la dette entre les Provinces de Québec et d'Ontario, leur sentence ne peut lier les Provinces, et doit être considérée comme non avenue."

Et des débats s'ensuivant, et étant six heures P. M., la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 24 Février 1871.

Les Pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table:—

Par M. Crawford (*Leeds*),—la Pétition de H. J. Hubertus et autres, d'Ottawa.

Par l'Honorable M. Irvine,—la Pétition de la Banque d'Union du Bas-Canada.

Par M. Workman,—la Pétition de la Société Biblique Auxiliaire de Montréal; et la Pétition de la Chambre de Commerce de la Puissance.